

"Bouger en sécurité" avec les plus petits



"Bouger en sécurité" avec les plus petits

Jeudi 15 octobre, la 2ème journée de l'opération "Bouger en sécurité" initiée par Vic Accueil était consacrée à la sécurité des plus jeunes avec deux animations.

La première intitulée "**Permis poussettes**" avait été demandée par les assistantes maternelles qui fréquentent le relais Cabriole de Vic Accueil dont la référente est Chantal Soules.

En effet, elles souhaitent pointer du doigt les difficultés qu'elles peuvent rencontrer en circulant dans le centre ville.

L'animation consistait à réaliser avec poussettes et enfants un parcours défini dans Vic sous le regard de personnes extérieures, en l'occurrence Bernard Pérard de la Sécurité routière et un représentant de l'association EASR81 (Ensemble Apprenons la Sécurité Routière) et en présence d'une élue, Mme Véronique Laffargue, adjointe chargée de la jeunesse et de la petite enfance.

Le petit groupe a quitté la salle polyvalente pour se diriger vers la place de la mairie puis a remonté la rue de la République pour tourner vers la place du foirail avant de redescendre vers la salle polyvalente.

Tout au long du parcours, des pauses ont été faites en fonction des difficultés rencontrées et ont donné lieu à des échanges constructifs : trottoirs trop hauts, voitures gênantes, passage difficile...

Certains problèmes paraissent assez simples à résoudre comme la délimitation par un simple trait de peinture d'un passage piéton pour accéder à la médiathèque ; d'autres sont plus compliqués quand il s'agit de trottoirs anciens qu'il faudrait complètement casser.

Il a été évoqué aussi la question des zones 20 ou zones de rencontre.

Le centre de Vic est en zone trente : la zone 30, comme son nom l'indique, comporte une limitation de vitesse de 30 km/h. Au contraire des zones 20 ou zones de rencontre, les véhicules y sont prioritaires sur les piétons.

Dans les zones 20, appelées zones de rencontre, la vitesse est limitée à 20km/h. Le piéton a la priorité et peut traverser où il le souhaite sur l'ensemble de la chaussée. Pour cette raison, les passages piétons sont interdits.

Pourquoi ne pas envisager de faire du centre de Vic une zone de rencontre? Le risque est de déresponsabiliser le piéton.

Mme Laffargue a noté toutes ces questions : " Nous allons en parler ensemble avec les élus, refaire le parcours et voir ce que l'on peut faire pour faciliter le passage des poussettes.Nous évoquerons aussi le sujet de la zone de rencontre."



La deuxième animation était menée par l'association EASR81 qui a pour objectif la formation au transport des enfants à bord des véhicules, depuis le nourrisson jusqu'au préadolescent.

Les études révèlent que 70 % des enfants sont mal attachés ou sont placés dans des dispositifs qui ne correspondent pas à leur morphologie et que, dans l'immense majorité des cas, une utilisation conforme des dispositifs de retenue pour enfants aurait minimisé les conséquences des accidents de la route.

L'association arrive donc avec divers sièges-autos occupés par des poupons afin d'allier la théorie à la pratique.

Elle était présente le matin à la salle polyvalente où l'animateur a pu appuyer son discours de vidéos.

L'après-midi, l'intervenant avait déplacé son matériel devant l'école maternelle afin de pouvoir répondre aux parents et/ou aux grands-parents.



L'opération "Bouger en sécurité" se prolongeait le lendemain vendredi avec le "Défi code" et "Gardons les bons réflexes" et le samedi avec la formation aux premiers secours.

Une initiative à saluer et une opération à renouveler.

<https://www.lejournaldugers.fr/article/45133-bouger-en-securite-avec-les-plus-petits>

